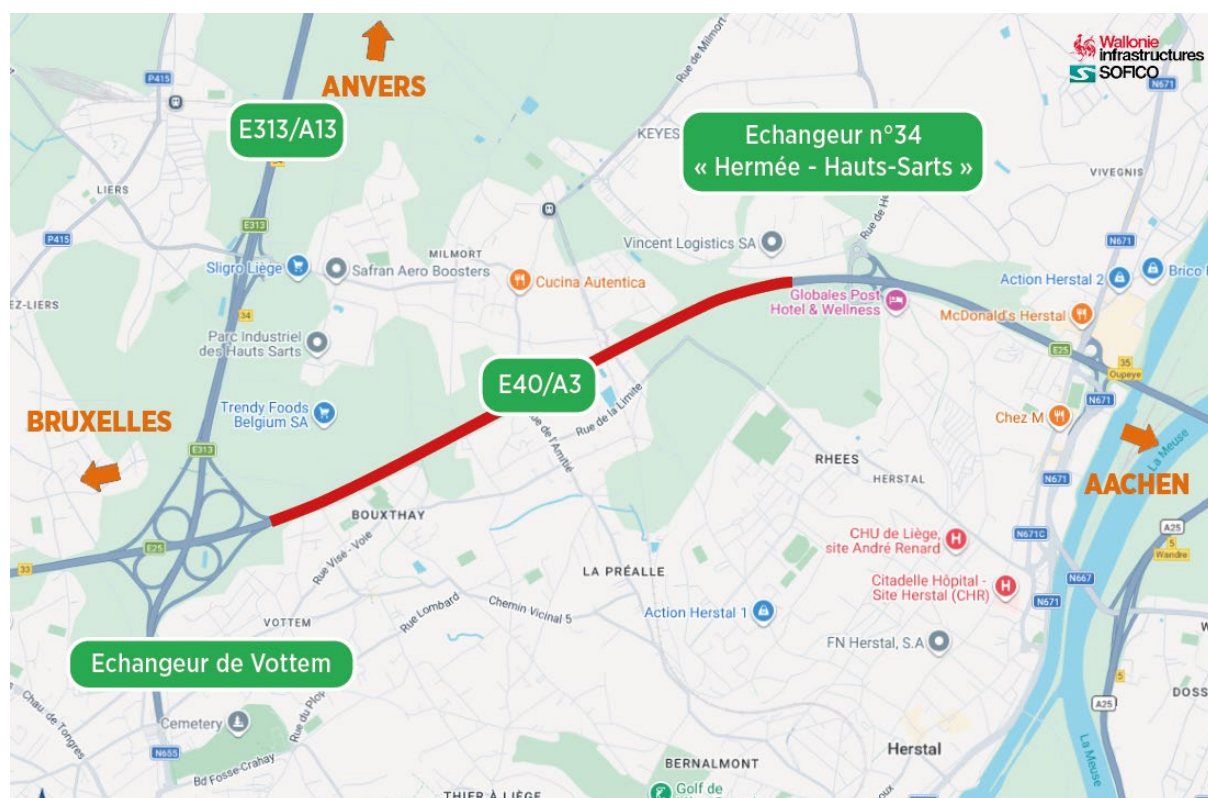


E40/A3 – Reconstruction de l'autoroute entre Vottem et les Hauts-Sarts vers Aachen

29 juillet 2026

Comme annoncé, un chantier visant à reconstruire l'E40/A3 entre les échangeurs de Vottem et n°34 « Hermée - Hauts-Sarts » vers Aachen débutera en ce début de mois d'août. Des opérations sont également prévues dans l'autre sens, en direction de Bruxelles. Afin de limiter autant que possible l'impact sur la circulation, ce chantier a été découpé en plusieurs phases. Le planning affiné des opérations est désormais connu.



MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Ce chantier est découpé en deux phases principales concernant successivement les voies vers Aachen et vers Bruxelles.

Phase 1 - Reconstruction de l'autoroute entre les échangeurs de Vottem et n°34 « Hermée – Hauts-Sarts » vers Aachen

Dès ce mardi 4 août (installation de la signalisation la nuit du 3 août au 4 août) et jusqu'au vendredi 11 septembre, sous réserve des conditions météorologiques

La circulation, sur l'E40/A3, entre les échangeurs de Vottem et n°34 « Hermée – Hauts-Sarts », s'effectuera sur 2 bandes dans chaque sens :

- Vers Bruxelles, les usagers circuleront sur les bandes de droite et du milieu avec une vitesse maximale limitée à 90 km/h ;
- Vers Aachen, les usagers circuleront sur 1 voie basculée à contresens, avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h et accessible aux poids lourds, ainsi que sur une voie maintenue du côté du chantier, déplacée selon l'avancement des travaux. Pour cette dernière, la vitesse maximale sera limitée à 50 km/h en présence d'ouvriers et, en leur absence, à 70km/h ;
- Par ailleurs, dans l'échangeur de Vottem, la bretelle permettant de connecter directement l'E313/A13 depuis Liège à l'E40/A3 vers Aachen sera fermée durant toute la phase. Une déviation sera mise en place via les boucles intérieures de l'échangeur ;
- La réfection des couches supérieures de revêtement de la voie de décélération de l'échangeur n°34 « Hermée - Hauts-Sarts » en direction d'Aachen impliquera sa fermeture pendant 2 nuits en fin de phase. Une déviation sera mise en place via un demi-tour à l'échangeur de Cheratte (E40/A3-E25/A25).

Les voies vers Aachen seront temporairement libérées à l'issue de cette phase.

Phase 2 – Traitement des voies et dispositifs de retenue vers Bruxelles

Dans la foulée de la phase précédente et pour une dizaine de jours environ – Remplacement des dispositifs de retenue en berme centrale

La circulation, sur l'E40/A3, entre l'échangeur n°34 « Hermée – Hauts-Sarts » et l'échangeur de Vottem, en direction de Bruxelles uniquement, en journée, s'effectuera sur deux bandes, en voies centrale et de droite.

- Entre 20h et 6h du matin, une bande supplémentaire sera soustraite au trafic ;
- La circulation, en direction d'Aachen, ne sera pas impactée.

Durant une dizaine de jours de la fin du mois de septembre à début octobre – Remplacement des dispositifs de retenue en bande d'arrêt d'urgence

La circulation, sur l'E40/A3, entre l'échangeur n°34 « Hermée – Hauts-Sarts » et l'échangeur de Vottem, en direction de Bruxelles uniquement, en journée, s'effectuera sur les trois bandes habituelles, avec une vitesse maximale limitée à 90 km/h.

- Entre 20h et 6h du matin, la voie de droite sera soustraite au trafic et la vitesse maximale limitée à 70 km/h ;
- La circulation, en direction d'Aachen, ne sera toujours pas impactée.

Durant environ 5 jours début octobre – Renouvellement des couches supérieures du revêtement de la voie de gauche

La circulation, sur l'E40/A3, entre l'échangeur n°34 « Hermée – Hauts-Sarts » et l'échangeur de Vottem, en direction de Bruxelles uniquement, en journée, s'effectuera sur les trois bandes habituelles, avec une vitesse maximale limitée à 90 km/h.

- Entre 20h30 et 6h du matin, la circulation s'effectuera uniquement en voie de droite, avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h ;
- La circulation, en direction d'Aachen, ne sera toujours pas impactée.

Durant une dizaine de jours de début à mi-octobre – Réhabilitation, en profondeur, du revêtement de l'ensemble des voies à hauteur de la station de pesage dynamique

La circulation, sur l'E40/A3, entre les échangeurs n°34 « Hermée – Hauts-Sarts » et de Vottem, s'effectuera sur 2 bandes dans chaque sens.

- Vers Aachen, les usagers circuleront sur les bandes de droite et du milieu avec une vitesse maximale limitée à 90 km/h ;
- Vers Bruxelles, les usagers circuleront sur 1 voie basculée à contresens, avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h et accessible aux poids lourds, ainsi que sur une voie maintenue du côté du chantier, déplacée selon l'avancement des travaux. Pour cette dernière, à nouveau, la vitesse maximale sera limitée à 50 km/h en présence d'ouvriers et, en leur absence, à 70km/h.

L'objectif est d'avoir libéré totalement les voies pour la fin du mois d'octobre, sous réserve des conditions météorologiques.

POUR RAPPEL

Ce chantier vise à traiter l'E40/A3 entre l'échangeur de Vottem (E40/A3-E313/A13) et l'échangeur n°34 « Hermée – Hauts-Sarts ». Sur cette section de 3,4 km, en direction d'Aachen, la chaussée sera reconstruite jusqu'à la sous-fondation afin d'assurer une durabilité accrue, notamment face au trafic lourd et dense. Cette réhabilitation sera mise à profit pour remplacer les dispositifs métalliques de retenue situés sur la berme centrale par des dispositifs en béton préfabriqués. Une intervention sur les filets d'eau, en berme centrale, est également prévue dans ce sens. En bande d'arrêt d'urgence, les glissières métalliques seront remplacées par du béton coulé. Par ailleurs, une bande d'arrêt d'urgence sera créée à hauteur de l'intersection avec l'A601 et une voie de décélération de la bretelle de sortie de l'échangeur n°34 « Hermée/Hauts-Sarts » verra ses couches supérieures de revêtement remplacées.

Des opérations sont également prévues dans l'autre sens de circulation, en direction de Bruxelles : la couche supérieure du revêtement de la voie de gauche sera réfectionnée. Les glissières métalliques situées sur la berme centrale seront remplacées par des dispositifs en béton préfabriqués. En bande d'arrêt d'urgence, les glissières métalliques seront remplacées par du béton coulé. Enfin, sur les voies vers Bruxelles, des interventions seront réalisées au niveau de la station de pesage dynamique pour les véhicules en surcharge, ce qui nécessitera de rénover en profondeur le revêtement localement.

Afin de limiter autant que possible l'impact sur la circulation, ce chantier sera en partie mené durant les congés scolaires d'été. Les opérations les plus impactantes seront menées de nuit. Le travail est, majoritairement et lorsque cela s'avère pertinent, organisé en deux pauses, 6 jours sur 7, afin d'accélérer au maximum les opérations. Des bonifications sont prévues en cas de fin anticipée des travaux, et des pénalités en cas de retard dans l'exécution de ceux-ci.

Bien conscientes des enjeux de mobilité sur cet axe parmi les plus fréquentés du réseau, les équipes mettent tout en œuvre pour réaliser ces travaux indispensables à la sécurité et au confort des usagers dans les meilleurs délais.

Ces travaux représentent un budget de €6,53 millions HTVA financés par la **SOFICO**, maître d'ouvrage.

Ils seront réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre.

C'est la société **Stadsbader Contractors** qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Guillaume FRAIKIN | Adjoint à la communication de la SOFICO | +32 479 86 55 21 | guillaume.fraikin@sofico.org

Rejoignez-nous !

